

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**Troisième SÉANCE ORDINAIRE**

**COMPTE RENDU**  
**Lundi 1<sup>er</sup> février 2021 à 19h00**  
**Lieu : VisioConférence (plateforme Teams)**

---

Présences

À LA Troisième SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE JACQUES-BARCLAY TENUE LE LUNDI 1<sup>er</sup> février 2021, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

Mme Annie Mercier, *directrice*  
Mme Christa Campanell, *secrétaire*  
Mme Dominique Fourestié, *enseignante*  
Mme Janique Perras, *enseignante*

REPRÉSENTANTES DES PARENTS FORMANT QUORUM

Mme Fany Marois Boucher  
Mme Marie-Claude Poirier  
Mme Christine Gilbert  
Mme Gina Phillie  
Mme Isabelle Hudon

Absences

Mme Marie-Pier Varin, *technicien du SDG*

# CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT TROISIÈME SÉANCE ORDINAIRE

Procès-verbal  
Lundi le 1er février 2021 à 19h00

## 1. Mot de bienvenue et présences

Présentation de Mme Annie Mercier, nouvellement arrivée à la direction de l'école Jacques-Barclay. Celle-ci décline un bagage de plusieurs années d'expérience ainsi que son bagage professionnel. Son mandat pour Jacques-Barclay est de 3 jours. Elle est aussi mandatée dans le cadre du Centre virtuel de Santé publique, pour la gestion de la COVID, à raison de 2 jours par semaine. Elle opère ce deuxième mandat à partir de JB et recherche un équilibre afin d'assurer sa présence effective de 3 jours à JB. Les membres du conseil d'établissement se présentent également.

## 2. Vérification de la procédure et du quorum

Le Quorum est atteint.

## 3. Nomination de la secrétaire du CÉ

(Adoption) (5 minutes) Mme Gina Philie propose la nomination de Mme Christine Gilbert en tant que secrétaire pour toutes les rencontres du CÉ et Mme Marie-Claude Poirier appuie la nomination.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (C.É. 1016-02-01)

## 4. Questions du public

(5 minutes) - Il n'y a pas de public.

## 5. Lecture de l'ordre du jour

(Adoption) (5 minutes)

Après la lecture de l'ordre du jour par la présidente, Mme Philie, Mme Annie Mercier propose l'ajout d'un point à l'ordre du jour. Le point 17 deviendrait un point d'information à propos du Service de Garde (SDG) et le point 18 serait la levée de l'assemblée. Mme Gilbert appuie la proposition.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (C.É.1017-02-01).

## 6. Procès-verbal de la réunion du 7 décembre 2020 et suivis

(Adoption) (10 minutes)

Mme Philie vérifie auprès des membres si chacune a bien reçue la copie du dernier procès-verbal. Ce qui est le cas. Mme Poirier propose l'adoption du PV et Mme Philie appuie la proposition.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (C.É.1018-02-01).

## **7. Présentation d'une capsule vidéo**

(Information) (5 minutes)

<https://www.youtube.com/watch?v=iMq1d1JrHow&feature=youtu.be>

Mme Mercier a choisi de nous présenter le visionnement d'une capsule vidéo plus courte mais plus pertinente en lien avec la formation des membres du CÉ. Elle nous enverra les liens pour visionner les prochaines capsules vidéo par nous-même et ainsi compléter cette formation obligatoire. Elle propose enfin de faire parvenir une copie papier des différentes fiches thématiques à notre demande. Si nous le souhaitons, il est possible de lui faire la demande par courriel et celle-ci nous les retournera soit par courriel, soit imprimées, dans le sac à dos de nos enfants.

## **8. Critères d'inscription 2020-2021**

(Information) (5 minutes)

Mme Mercier vérifie si nous avons bien reçu ce document concernant les critères d'inscription à JB et si cela a été lu. Mme Gina résume l'essentiel, c'est à dire qu'elle n'a pas relevé de changement pour JB. Des membres mentionnent ne pas être certains d'avoir bien reçu le document ou ne pas l'avoir lu, ne sachant pas que c'était relié à la tâche du CÉ. Mme Mercier propose de mettre en objet le CÉ pour les prochains documents qu'elle nous fera parvenir longtemps à l'avance, comme celui-ci. Mme Poirier questionne à savoir s'il y a eu changement concernant le critère d'éloignement, en raison de la présence d'enjeux sur ce point dans le passé. Mme Mercier dit que cela est demeuré inchangé mais qu'il est rare qu'à Saint-Mathieu ou Saint-Philippe, on se retrouve dans une situation de dépassement telle que ce critère ait besoin d'être appliqué. Si cela devait se produire de nouveau, il y a une structure bien établie. Si cela était pour devenir problématique dans l'avenir, elle s'engage à nous consulter.

## **9. Budget annuel de fonctionnement du CÉ (400\$)**

(Adoption) (5-10 minutes)

Après la présentation de ce point, Mme Mercier explique que ce montant était traditionnellement utilisé pour montrer une forme de reconnaissance aux membres du CÉ (ex. sortie au restaurant ou buffet de fin d'année). Si cela est possible, les membres sont d'accord pour financer une activité pour les élèves. Ils souhaitent consulter le personnel de l'école pour qu'il puisse émettre des suggestions, avant de prendre une décision sur ce qui sera fait de ce montant. Mme Mercier précise que l'argent pourrait être ainsi donné sous forme de don, avec un certain protocole, pour donner une visibilité aux membres du CÉ dans ce contexte. L'adoption de ce point est donc reportée pour la prochaine rencontre du CÉ.

## **10. Normes et modalité d'évaluation présentées aux parents / date du 1<sup>er</sup> bulletin**

(Information) (5 minutes)

Mme Campanell a corrigé la date de la distribution des bulletins sur le document des normes et modalités qu'elle nous a fait parvenir. Le document est aussi déjà sur le site web de l'école JB. Il manque toujours, pour le moment, l'information concernant la valeur relative de chacune des étapes. Mme Mercier précise que dès que la nouvelle information sera diffusée, Mme Campanell pourra aller la corriger sur le document et le site web.

### **11. Grille matière 2021-2022**

(Approbation) (5-10 minutes)

Présentation de la grille matière par Mme Annie Mercier. Mme Philie explore la latitude concernant à quel point une grille matière peut être modifiée. Mme Mercier donne certaines précisions et l'un des critères qui est aussi d'attirer des spécialistes avec une tâche plus complète dans une école. Dans le cas de JB, c'est la spécialité en éducation physique qui est davantage développée. Mme Philie questionne le personnel enseignant, à savoir si cette grille leur convient. Mme Janique Perras mentionne qu'au préscolaire, elle semble bien convenir. Mme Mercier dit que cela a été testé lors des années précédentes à JB et que le fait que les enfants bougent davantage fonctionne bien dans notre milieu.

Les membres du CÉ approuvent la grille-matière telle que présentée.

### **12. Suivi de l'application HOPHOP**

(Information) (5 minutes)

Mme Mercier dit avoir reçue la soumission. Elle présente également le fait qu'il existe aussi un projet pilote et des applications à l'étude, à la CSDGS, pour un système qui sera pris en charge par le service informatique, qui permettra d'avoir la même structure pour toutes les écoles et qui sera à moindre coût. Ce projet est en attente d'approbation actuellement et cela pourrait prendre encore quelques semaines avant qu'il ne le soit. Il s'appuierait sur un forfait téléphonique, par exemple. Mme Mercier demande si cela serait urgent.

Mme Poirier et Mme Philie décrivent l'historique de ce point à l'ordre du jour depuis septembre dernier. Elles déplorent le long délai. Mme Poirier mentionne qu'il est dommage que le déploiement de cette idée ne se soit toujours pas actualisé alors que nous sommes maintenant en février. Peu importe le type d'application au fond.

Mme Mercier s'engage à vérifier l'application HOP HOP sur lequel s'était arrêté le choix en raison de l'harmonisation possible avec l'école de Saint-Philippe, en particulier pour les parents qui ont des enfants qui fréquentent les deux milieux. Mme Mercier serait d'accord pour le tester d'ici la fin de l'année. Elle va vérifier si l'école pourrait payer cette période d'essai, tout comme Mme Blanchette, s'était engagée à le faire. On ajusterait ensuite pour l'année suivante.

Mme Philie suggère que le montant du CÉ (400\$) soit proposé en don pour tester cette application. Mme Campanell précise que la compagnie prévoit que les 2 premiers mois soient gratuits. Ce point sera donc reporté à la prochaine rencontre du CÉ.

### **13. Travaux d'entretien du parc école**

(Information) (5-10 minutes)

L'employé de l'entretien a examiné avec minutie le parc école afin d'être en mesure d'établir la liste des réparations/remplacement à effectuer pour que le milieu soit conforme aux normes établies. Il s'avère que les coûts qui pourraient être engendrés pour certains travaux sont très élevés, autour de 8600,37\$. Bien que le financement soit disponible, Mme Mercier a demandé à l'employé d'établir une liste en deux colonnes, avec les travaux urgents et ceux qui pourraient attendre, deviendront urgents éventuellement ou pourraient être déployés sur plusieurs années, par exemple. Elle nous reviendra avec cette liste, ainsi qu'avec des photos à l'appui, pour nous permettre de nous faire une idée des travaux proposés.

Il y a eu questionnements autour de ce point concernant la durée des installations,

la présence de garantie le cas échéant si des travaux concernaient les installations plus récentes, la pertinence des travaux.

Mme Philie ajoute la question des arbres dont certains sont malades. Elle rappelle l'incident avec la branche de l'un d'entre eux qui est tombée lorsque les enfants étaient heureusement absents. La grosse branche est restée dans la cour suffisamment longtemps pour créer des tracas. Cela faisait un an qu'un signalement avait été fait spécifiant que l'arbre avait besoin d'être sécurisé, car il avait fendu suite à une tempête. Il pourrait être nécessaire d'en couper et cela devient urgent. Mme Philie a mentionné son expertise en arboriculture avant d'élaborer sur ce point et souhaiterait un remplacement si les arbres sont retirés.

Mme Mercier s'engage fermement à assurer un suivi sérieux sur ce dernier point.

Mme Poirier demande si nous avons davantage d'information concernant les travaux d'agrandissement ou reconstruction de l'école. Mme Mercier ne s'attend pas à des nouvelles sur ce plan avant mai ou juin prochain. Elle nous rassure: elle a déjà vécu des travaux d'agrandissement et nous tiendra bien informés des étapes qui viendront. Pour l'instant, la demande a été approuvée, mais il reste à déterminer s'il s'agira de travaux d'agrandissement ou de reconstruction et du lieu. Ensuite, cela se déploiera de manière de plus en plus détaillée.

#### **14. Mesures et procédures COVID**

(Information) (10 minutes)

Mme Mercier nous informe qu'en raison de son expertise et son mandat pour ce qui est de la COVID, elle a replacé certaines pratiques à l'école JB. Un powerpoint a été présenté au personnel de l'école. Elle nous en présente une version simplifiée. Puis elle nous explique les précautions prises concernant la ventilation. Par exemple, le local du service de garde était le seul à ne pouvoir être ventilé adéquatement, donc, il ne servira plus pour les élèves. Il sera utilisé pour le rangement et aussi, la mise en quarantaine de matériels utilisés sur une base rotative. La liste des symptômes de la COVID nous est également rappelée, autant pour les plus jeunes, que pour les 6-12 ans. Une fiche sera envoyée aux parents par le sac à dos des enfants. La bulle classe est également davantage explicité.

#### **15. Correspondance de la présidente**

(Information) (5 minutes)

Mme Philie n'en a pas reçu. Mme Mercier non plus.

#### **16. Comité de parents**

(Information) (5 minutes)

Concernant les budgets alloués et non-utilisés, une bénévole avait été désignée à notre école pour recevoir un cadeau. Mme Philie demande si nous pourrions fournir un deuxième nom, en raison de la nature de ce qui sera donné (ex. un spectacle) qui pourrait être donné en double. Ceci, pour éviter par exemple que la bénévole désignée reçoive deux fois le même cadeau. Donc une autre personne pourrait en bénéficier puisque le budget est pour deux bénévoles. Mme Philie propose que cette deuxième personne soit Mme Poirier. Mme Poirier mentionne également Mme Philie comme pouvant en bénéficier. Mme Gilbert appuie que cela revienne à Mme Poirier, selon l'argument de Mme Philie qui mentionne qu'elle offre de son temps au CÉ depuis plusieurs années. Mme Fany Marois Boucher appuie la proposition de Mme Philie également.

Il y aura une conférence sur le bien-être mental en temps de pandémie offerte gratuitement à tous les parents du Comité de Parents et des conseils d'établissement.

Le dernier point concerne un questionnaire concernant la réalité de nos jeunes en lien avec la problématique alimentaire. Avons-nous toujours un budget pour allouer des collations ou des repas au besoin à certains enfants qui ne seraient pas suffisamment alimentés? Mme Mercier confirme qu'un budget a été ajouté et qu'elle va vérifier les montants alloués pour cela.

### **17. Points d'information concernant le service de garde, par Mme Mercier**

Mme Mercier a l'intention d'envoyer aux parents un plan pour clarifier les endroits prévus comme débarcadère lorsqu'ils viennent déposer ou chercher leurs enfants au service de garde. Ceci pour éviter que des parents se stationnent de manière à occasionner des risques.

Deuxièmement, elle précise l'importance d'inscrire les enfants suffisamment à l'avance au service de garde, aux journées pédagogiques. Particulièrement en ce contexte de prévention de la COVID. Cette règle d'inscription obligatoire existe depuis longtemps et Mme Mercier a l'intention de la faire appliquer à partir de maintenant. Suite à un questionnaire de Mme Poirier, elle précise que la situation est différente pour les journées de classe.

Mme Mercier nous informe qu'elle souhaiterait utiliser le système de messagerie téléphonique Olivier pour envoyer des messages aux téléphones des parents. Ainsi, elle serait davantage certaine que tous les parents recevront les informations importantes dans l'avenir. Elle nous fera un suivi après ses vérifications.

Mme Philie questionne à savoir où les ambulanciers vont-ils garer leur véhicule en cas d'incident à l'école. Mme Mercier précise qu'il s'agit de l'espace près de la rampe d'accès à l'avant de l'école. Mais c'est actuellement problématique car c'est justement là que se garent certains parents lorsqu'ils viennent conduire leur enfant à l'école. D'où l'importance de bien clarifier ce point avec eux.

Mme Isabelle Hudon demande pour quelle raison nous recevons si tard la facturation du service de garde. Mme Mercier explique qu'il y a eu roulement important au poste de technicienne du service de garde depuis le début de l'année scolaire. Six personnes s'y sont succédées, dont la dernière qui n'y est restée en poste que 24 heures. Cela demeure donc un enjeu bien réel pouvant expliquer les lenteurs pour les questions administratives reliées au service de garde. Actuellement, la technicienne du service de garde de l'école à Saint-Philippe et Caroline Anne, mettent l'épaule à la roue pour pallier au mieux cette lacune. Malgré la bonne volonté de pouvoir ce poste, il n'y a actuellement aucune candidature disponible à la CSDQS pour ce type d'emploi.

### **18. Levée de l'assemblée**

Mme Philie propose la levée de l'assemblée à 20h48. Mme Gilbert appuie la proposition.

---

Signature de la présidente

---

Signature de la direction